



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

GRIEVANCE HANDLING COURSE (for DCL locals)

NEW DATE

Delta Marriott

225 Woodstock Rd, Fredericton, NB

November 3-4, 2018

9:00 am - 4:00 pm

This course will be offered in English.

The Grievance Handling course is designed to help stewards develop a greater understanding and handling of the entire grievance handling process.

What is covered?

- ▶ Members residing within a 40 km radius of course location will receive a \$50 per diem.
- ▶ Loss of salary (where applicable) will be reimbursed. Members who work weekends or evenings **must provide a shift schedule.**
- ▶ Family care will be reimbursed as per the PSAC policy on family care.
- ▶ Subject to availability, members residing more than 40 kms from course location may be considered; however, priority will be given to members residing within a 40 km radius of course location.
- ▶ Expenses for members residing more than 40 kms from course location can be considered (travel, hotel, meals); however, **pre-approval will be required.**

NOTE: *Members requesting expenses beyond the \$50 per diem should provide details via e-mail for these expenses to be considered as they must be pre-approved.*

Please register via e-mail to **Jacqueline Robichaud** robichj@psac-afpc.com providing home phone number and details as requested above.

Deadline to register: October 24, 2018 (4:30 pm).

Members will be informed of their acceptance by October 26, 2018.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

RÈGLEMENT DES GRIEFS (pour sections locales à charte directe)

NOUVELLE DATE

Delta Marriott

225 Chemin Woodstock, Fredericton, NB

Les 3 et 4 novembre, 2018

(de 9h à 16h)

Ce cours sera offert en anglais.

Ce cours a pour but d'aider les délégué(e)s à mieux comprendre la procédure sur le règlement des griefs.

Ce qui sera couvert :

- ▶ Les membres résidant à l'intérieur d'une zone de 40 kms du lieu de la formation recevront une indemnité de 50 \$ par jour.
- ▶ Perte de salaire (s'il y a lieu) sera remboursée, les membres travaillant les soirs et/ou les fins de semaine **devront soumettre une copie de leur horaire de travail.**
- ▶ Les frais de garde familiale seront remboursés selon la politique de l'AFPC sur la garde familiale.
- ▶ Dépendant du nombre de sièges disponibles les membres qui habitent à plus de 40 kms du lieu de la formation pourraient être considérés mais la priorité sera accordée aux membres habitant dans un radius de 40 kms
- ▶ Les dépenses pour les membres habitant à plus de 40 km du lieu de la formation pourront être considérées (kilométrage, hôtel, repas), mais **exigeront toutefois une pré-approbation.**

À noter : *Les membres qui demanderont un remboursement des dépenses au-delà de l'indemnité de 50 \$ devront fournir les détails par courriel afin que ces dépenses soient considérées et pré-approuvées.*

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec **Jacqueline Robichaud** par courriel robichj@psac-afpc.com et nous fournir l'information ci-dessus ainsi que votre numéro de téléphone à la maison.

La date limite pour s'inscrire est **le 24 octobre, 2018 (16h30)**

Les membres qui seront choisis pour participer à ce cours en seront avisés par courriel au plus tard **le 26 octobre, 2018.**